

Commune de Suze

Conseil municipal du 30 mars 2022

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérangère Driay ;
M. Thierry Vallet, Eric Rolland, Fabien Lombard
- Absents, ayant donné pouvoir : M. Ad Koolen, ayant donné pouvoir à Mme Bérangère Driay, M. Simon Thomé
- Secrétaire : Mme Sophie Fourquin

Ordre du jour

- 1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- 2 - Vote du budget primitif 2022 du service de l'Eau et Assainissement
- 3 - Vote du budget primitif 2022 de la Commune
- 4 - Renouvellement du contrat de l'agent technique
- 5 - Demande d'approbation du Plan local habitat 2022-2028
- 6 - Acquisition d'un lave-vaisselle
- 7 - Adhésion à l'Agence France Locale (AFL)
- 8 - Emprunt rénovation bâtiment Maillefaud
- 9 - Signature d'une convention avec la CCVD pour le versement d'une subvention suite à l'adhésion à l'Agence France Locale (AFL)
- 10 - Acquisition de parcelles aux Jaux
- 11 - Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 mars 2022 est approuvé, à l'unanimité.

2 - Vote du budget primitif 2022 du service de l'Eau et Assainissement

Il est proposé de voter le budget suivant :

Investissement

Dépenses	:	75 198,91 €
Recettes	:	75 198,91 €

Fonctionnement

Dépenses	:	93 505,95 €
Recettes	:	93 505,95 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses	:	75 198,91 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	:	75 198,91 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	93 505,95 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	:	93 505,95 € (dont 0,00 € de RAR)

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

3 - Vote du budget primitif 2022 de la Commune

Investissement

Dépenses : 599 654,56 €

Recettes : 609 454,56 €

Fonctionnement

Dépenses : 468 244,63 €

Recettes : 468 244,63 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 722 454,56 € (dont 129 800,00 € de RAR)

Recettes : 722 454,56 € (dont 120 000,00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 468 244,63 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 468 244,63 € (dont 0,00 € de RAR)

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

4 - Renouvellement du contrat de l'agent technique

Il est proposé de renouveler le contrat de Monsieur Dominique Amerger pour une année, du 04/06/2022 au 03/06/2023, pour le poste d'agent technique polyvalent à raison de 14 h/sem.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

5 - Demande d'approbation du Plan local habitat 2022-2028

Le PLH est établi pour une durée de 6 années. Il définit les objectifs de la programmation de l'offre en logement, afin de répondre aux besoins à venir, de 2022 à 2028. Il est demandé aux communes membres de la CCVD d'approuver le projet qui a été validé en conseil communautaire le 22 février 2022. Mme Sophie Fourquin en fait une présentation synthétique.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

6 - Acquisition d'un lave-vaisselle

La commune a l'opportunité de se doter d'un lave-vaisselle d'occasion pour un montant de 100 €, auprès de l'Eglise Protestante Unie de Mirabel et Blacons. L'appareil permettra de régler momentanément les difficultés rencontrées avec le lave-vaisselle utilisé par la cantine, dans la salle communale. Désormais le lave-vaisselle est mis à disposition de la cantine seulement. Lorsqu'il faudra équiper la cantine d'un nouvel appareil, il sera demandé au SIVOS de faire le nécessaire, la solution trouvée étant provisoire.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

7 - Adhésion à l'Agence France Locale (AFL)

En vue de l'emprunt à contracter pour financer le reste à charge du projet de réhabilitation du bâtiment Maillefaud et suite à l'étude de plusieurs offres, il semble opportun d'adhérer à l'AFL pour bénéficier de ses services financiers. Coût de l'adhésion sous forme d'apport en capital : 700 €, dont 50 % seront l'objet d'une demande de subvention auprès de la CCVD.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

8 - Emprunt rénovation bâtiment Maillefaud

Pour procéder aux investissements de l'exercice 2022, il est nécessaire de recourir à un prêt d'un montant total de 150.000 €. Le groupe de travail propose de recourir à l'AFL pour solliciter un prêt d'une durée de 20 ans, au taux fixe de 1,72 % correspondant à une annuité de 8 927,51 €.

Ce prêt permettra de couvrir les dépenses engagées pour terminer la rénovation du bâtiment Maillefaud. Il sera couvert en grande majorité par le loyer annuel du nouveau logement, avec un reste à charge de 1 130 € par an (soit 4,25 €/hab). Il est à noter que la commune attend encore de connaître le montant de subventions complémentaires possiblement accordées par le SDED et la CCVD.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

9 - Signature d'une convention avec la CCVD pour le versement d'une subvention suite à l'adhésion à l'Agence France Locale (AFL)

Pour déposer la demande de subvention auprès de la CCVD, il est nécessaire de signer une convention avec cette dernière. La convention permettra le versement des 350 € (50%) correspondant à l'adhésion à l'AFL.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

10 - Acquisition de parcelles aux Jaux

La commune a l'opportunité d'acquérir les parcelles AC 22 (1 525 m²) et ZH 174 (235 m²), situées aux Jaux. Les vendeurs ont demandé qu'un compromis de vente soit préparé. Le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour procéder à cet achat. Un accompagnement a été sollicité auprès de la CCVD pour un portage conjoint du projet qui pourrait aboutir à la construction de logements.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11.1 - Question diverse : mise à disposition d'espaces communaux pour le marché du tiroir

Suite à une rencontre avec les organisateurs du marché du tiroir, il a été proposé la mise à disposition de l'esplanade Audibert durant les 4 premiers lundis du mois d'Août.

Une convention de mise à disposition sera formalisée entre la commune et l'association.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11.2 – Question diverse : mise à disposition d'espaces communaux pour le comité des fêtes

Suite à une rencontre avec les organisateurs du comité des fêtes, il a été proposé une mise à disposition de la salle communale et de sa cour pour l'organisation de la vogue, le dimanche de Pentecôte. Pour le concours de pétanque, il est proposé l'usage extérieur de l'esplanade Audibert, en dehors de la zone occupée par les travaux.

Pour la Saint Jean, il est proposé l'esplanade Audibert ou le terrain de basket si les travaux occupent encore trop d'espace sur l'esplanade.

Une convention de mise à disposition sera formalisée entre la commune et l'association.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11.3 – Question diverse : achat de matériel

Achat d'une tondeuse-débroussailluse avec le choix sur deux devis de matériels différents. Le montant de cet investissement est intégré au budget qui vient d'être adopté. M. Simon Thomé est chargé de finaliser cet achat.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11.4 – Question diverse : « Aux Rêves »

Dans le cadre du partenariat entre la CCVD et la comédie de Valence, une artiste propose une randonnée itinérante pour créer un spectacle avec les habitants des communes de la Gervanne. Pour Suze, le départ de la randonnée est fixé à 15h30 pour faire le tour de Peylong, le 4 juin 2022. Le groupe sera accompagné par l'artiste de la Comédie et un accompagnateur de randonnée. La fin de la randonnée se déroulera sous forme de veillée au caveau pour un moment convivial.

Fin de la séance à 22h20.

Prochain conseil municipal : mercredi 11 mai, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 1^{er} avril 2022, 14h : réunion de chantier
- 2 avril, 15h, Beaufort : AG du club intergénérationnel
- 5 avril, 16h, Eurre : commission PLH
- 5 avril, 16h30, Eurre : commission finances
- 5 avril, 20 h, Beaufort : SIVOS
- 8 avril, 14h : réunion de chantier
- 9 avril, 15h, Chosséon : réunion de quartier
- 10 avril, journée : élections présidentielles (Premier tour)
- 11 avril, 18h, Gigors : réunion de bassin sur le tourisme
- 12 avril, 14h, Eurre : Commission habitat
- 12 avril, 18h, Eurre : conférence des maires
- 12 avril, 18h30 : formation en ligne « Cartographie »
- 13 avril 18h : commission jeunesse
- 13 avril, 20h : réunion d'équipe

Le maire,
Bérangère Driay

